

Contraception hormonale

PUBLIÉ LE 05/01/2026

La contraception hormonale regroupe l'ensemble des méthodes contraceptives utilisant des hormones pour éviter une grossesse. Ces hormones, généralement des œstrogènes et/ou des progestatifs, agissent de plusieurs façons : en bloquant la libération des ovules (ovulation), en modifiant la glaire cervicale pour empêcher le passage des spermatozoïdes, et en rendant la paroi de l'utérus moins favorable à l'accueil d'un embryon (nidation).

La contraception hormonale comprend plusieurs types de contraceptifs :

- La pilule contraceptive (œstroprogestative ou progestative seule)
- Le dispositif intra-utérin (DIU) hormonal, aussi appelé stérilet aux hormones
- Le patch contraceptif
- L'anneau vaginal
- L'implant contraceptif
- Progestatif injectable

Ces méthodes offrent une protection efficace, mais leur choix doit être adapté à vos besoins et à votre santé.

A DÉCOUVRIR DANS CE DOSSIER


Pilule contraceptive


Implant contraceptif


Anneau intravaginal


DIU hormonal


Patchs contraceptifs


Progestatif injectable (medroxyprogesterone acétate)

Pour en savoir plus

Pour plus d'informations : Contraception hormonale – ameli.fr